

**RÉDACTION :**  
ROUBAIX, rue Richard-Lecoq, 18  
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

**PRIX DES ABONNEMENTS :**  
Nord et Départements limitrophes :  
Trois mois 4 fr. 50 - Un an 18 fr.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de  
chaque mois et sont payables d'avance

# DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Republicain Quotidien

**SIÈGE ADMINISTRATIF :**  
Rue de Béthune, 27, à Lille  
(TÉLÉPHONE N° 1)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les abonnements sont reçus aux Bureaux  
du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille  
et dans toutes les Agences de Publicité.

## Lire plus loin :

Le vol d'un tableau au Musée de Lille ;  
les quatre voleurs interrogés par le juge  
d'instruction.

Macchore découvert dans la Bassée-Delle,  
à Lille.

## L'AUTRICHE

A l'heure où l'écris ces lignes, la con-  
férence de Londres est réunie.  
Que va-t-il sortir de sa délibération ?  
La paix ou la guerre ?  
Nos dépêches de dernière heure nous  
le diront, enfin formellement, ou moins  
de façon indicative.

Nous avons tout lieu d'espérer que,  
cette fois encore, le péril sera momen-  
tément conjuré.  
On escompte une réponse du roi de  
Monténégro, provoquée par les instances  
de la Russie, et qui pourrait permettre à  
l'Autriche de différer son intervention.  
L'Autriche est, par sa situation d'ellie  
de l'Allemagne, notre adversaire. En  
cas de conflagration générale, elle de-  
viendrait notre ennemi.

Mais, celle ne doit pas nous empêcher  
de nous rendre, par la pensée, à la pièce,  
et de comprendre la situation difficile  
qui lui est faite.  
Elle sort de cette guerre des Balkans  
presque aussi vaincue que la Turquie.  
Après son succès de 1908, où l'annex-  
ion de la Bosnie-Herzégovine avait  
exalté son orgueil et ramené ses rêves  
d'ambition vers l'Orient, elle a subi, en  
cette dernière période, toutes les déceptions  
diplomatiques, on peut presque dire  
toutes les humiliations.

Brevée par la Serbie, elle avait mobili-  
sé, menacé Belgrade. Puis, en face de  
la mobilisation correspondante de la Rus-  
sie, elle s'était résignée, et l'accord s'é-  
tait fait, entre les puissances, sur la  
constitution d'une Albanie autonome,  
avec Scutari comme capitale.  
Elle a vu, de nouveau, mise en échec  
par le minuscule Monténégro.  
Le roiéris Nicolas ne seulement ne  
sient aucun compte des décisions des  
grandes puissances, mais encore réagit  
avec l'éventuelle Esad Pacha ce coup  
d'audace qui met à néant toutes les com-  
binaisons laborieusement élaborées par  
l'Autriche.

On a beau être pacifique, et l'empereur  
Franco-Joseph et son premier mi-  
nistre le comte Berthold ont donné des  
preuves éclatantes de leur attachement à  
la paix, il y a, pour une grande nation,  
des limites de patience.  
Et nous comprenons très bien les senti-  
ments de colère qui se manifestent en  
ce moment dans l'Empire austro-hon-  
grois.

Pourtant, on veut espérer que la cel-  
me raison prendra encore le dessus.  
Les puissances affirment toujours leur  
résolution de faire précéder leurs déci-  
sions. L'Autriche autonome sera consi-  
dérée. Les Monténégroins évacueront Scu-  
tari qui sera attribuée au futur royaume  
indépendant.

Ce n'est qu'une question de temps et  
l'Autriche peut attendre avec sang-froid  
les événements.  
Si, lassée de ces interminables tergiversations, froissée dans son amour-pro-  
pre de grand pays par l'attitude incoé-  
nente du roi Nicolas, elle se décide à agir,  
et comme le disent les journaux de Vien-  
ne, à jouer le tout pour le tout, il enco-  
rager nous croyons que le conflit général  
pourrait être évité.

L'Allemagne a déclaré qu'elle n'inter-  
viendrait que si la Russie entrerait en  
campagne. Et nous allons hésiter certai-  
nement à précipiter l'immense catastro-  
phe. Les conseils de la France ne man-  
queront pas de l'inviter à la réserve et à  
la prudence.  
L'Autriche intervient seule, ou, peut-  
être, en même temps que l'Italie, désir-  
reuse de sauvegarder ses propres inté-  
rêts, ce serait une simple opération de  
police qui serait effectuée.

Le danger n'en serait pas moins  
grand. Une fois qu'une grande puissance  
se sera engagée dans ce guêpier des  
Balkans, on ne peut prévoir les suites  
de la redoutable aventure.  
Meis l'Autriche, en somme, est excu-  
sable. Le roi de Monténégro a véritable-  
ment trop abusé de la longanimité de  
l'Europe.

Georges ROBERT.

## LEXPOSITION de la « Cité moderne »

M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, le  
préfet du Rhône et plusieurs membres de la  
municipalité lyonnaise ont conféré mercredi  
avec MM. Klotz, ministre de l'intérieur, et  
Alfred Messier, ministre du commerce, de  
l'industrie, des postes et télégraphes, au  
sujet des mesures à prendre en vue de  
l'exposition de la « Cité Moderne » qui doit  
avoir lieu à Lyon au cours de cette année.  
M. Bourély, sous-secrétaire d'état au  
ministère des finances, le président de la  
Chambre de commerce de Lyon, M. Cas-  
sauvieu, sénateur du Rhône, et les représen-  
tants de divers groupements assistaient éga-  
lement à cette réunion.

## CHOSSES DE BELGIQUE DANS L'ADMINISTRATION MILITAIRE

Ac sujet des canons inutilisés échetés  
en 1908 par la Belgique au Japon, le « Supp-  
lément du Patriote » vient de publier de nou-  
veau détails sur le résultat que des factures ont  
été majorées par des fournisseurs afin de  
pouvoir payer des commissions à des fonc-  
tionnaires ; qu'on a déclaré « reçues » des  
fournitures non assistantes et des travaux  
non conformes aux conditions fixées par  
les cahiers des charges. Un industriel au-  
rueil avoué au cours de l' enquête avoir payé  
des commissions à des personnes apparten-  
ant au génie militaire. Des perquisitions ont  
été faites et ont été constatées dans différen-  
tes villes, Bruxelles, Liège, Falemme et camp de  
Beverloo, à Malines, et à Vasselt.

Un autre journal, le « Gazette », a inter-  
viewé au sujet d'une grave affaire le gé-  
néral Heilebaert, qui était ministre de la  
guerre à l'époque où certains des faits énon-  
cés seraient produits. Le général Heilebaert  
a déclaré au sujet des canons de 28 comman-  
dés en Allemagne, et qui seraient les uns à  
Essen, les autres encore chez Krupp, que  
il est certain qu'il n'y avait rien de plus  
fort que devaient les abriter n'ont pu être  
construits, la faute n'en est pas au départe-  
ment de la guerre.  
Le général Heilebaert a répété qu'il fut  
intéressé en 1907 une commission qui devait  
s'occuper du régime de l'Etat, et qu'en  
1912, quand il a abandonné la direction du  
ministère de la guerre, il n'y avait rien  
d'arrêté ; On était toujours dans l'impos-  
sibilité de savoir où seraient construits ces  
forts. Le général Heilebaert a ajouté qu'il  
n'a rien à se reprocher, et que sa conduite  
fut toujours d'une correction absolue. « Je  
souhaitais à tout le monde, et il dit, de pou-  
voir en dire autant. »  
L'affaire fait grand bruit dans les milieux  
militaires et le gouvernement sur cet in-  
cident a fourni des explications au Parle-  
ment quand l'enquête sera terminée.

## La Question des Langues

Le Bulletin trimestriel du bureau de  
la statistique générale du ministère de l'in-  
térieur vient de publier un document qui  
réduit à l'anglisme les prétentions fla-  
mingantes ; ce sont les résultats du recen-  
sement de 1910, qui ont été publiés par le  
ministère des affaires étrangères. Il en résulte  
que sur les 7.423.784 habitants de la Belgi-  
que, 2.853.334 parlent exclusivement le flam-  
and, 3.228.000 parlent exclusivement le fran-  
çais, 14.415 exclusivement la langue  
allemande, 871.288 parlent les langues  
française et flamande ; 74.990, le français et  
l'allemand ; 8.032, le flamand et l'allemand ;  
32.347, le français, l'allemand et le flamand ;  
et 230.893 unes de ces trois langues.

Seulement ces chiffres comprennent les  
enfants en bas âge et dès que l'on dresse la  
statistique de habitants âgés de vingt et  
un ans au moins, c'est-à-dire un mesura de  
laire une déclaration personnelle, la langue  
française prend aisément le dessus comme  
langue nationale. Ainsi, sur un total de  
4.340.877 Belges âgés de vingt et un ans au  
moins, 1.823.925 parlent exclusivement le  
français ; 1 million 760.658 parlent exclu-  
sivement le flamand ; 164.750 seulement par-  
lent exclusivement l'allemand ; 688.703 par-  
lent le français et le flamand ; 15.843, le  
français et l'allemand ; 6.441, le flamand et  
l'allemand ; 42.468 parlent le français, l'alle-  
mand et le flamand, et 6.888 unes de ces  
trois langues. Il y a donc 2.551.919 Belges  
qui ont déclaré au recensement qu'ils ne  
font pas usage de la langue française, contre 2.438.208  
connaissant la langue flamande et 122.004  
connaissant la langue allemande.

Pour Bruxelles et l'agglomération bruxel-  
loise - qui comprend, on le sait, quelques  
grandes bourgades dont trois communes ru-  
rales flamandes - la situation est celle-ci :  
sur un total de 720.247 habitants, 341.884  
connaissent le français - dont 200.000 par-  
lent exclusivement le français et 161.048 dé-  
clarent la préférence usage du fran-  
çais - 477.391 connaissent le flamand, dont  
163.581 déclarent la préférence usage  
de cette langue, et 343.806 connaissent l'alle-  
mand, dont 1.183 seulement déclarent faire  
usage de préférence de cette langue.  
Ces chiffres établissent nettement que la  
langue française est de loin prépondérante  
dans la capitale et que les flamingants sont  
mal venus de réclamer Bruxelles comme  
ville flamande.

## ECHOS

**Chauffage central.**  
Cela nous paraît aujourd'hui le dernier  
mot du confort moderne. Mais soyons mo-  
destes, car nous n'avons rien inventé. Il y a  
deux mille ans, les Romains ne se chauf-  
faient pas autrement, en Angleterre.  
Lorsque ces méridionaux se trouvaient  
sur les rives du climat brumeux et froid  
de la Bretagne, on les avait fait connaître  
à la suite de conquêtes de César, et de  
leur première soif fut de chercher un  
moyen de se protéger contre les rigueurs  
de l'hiver. Et ils trouvèrent immédiatement  
le chauffage central qui nous venons sim-  
plement de retrouver.  
« Un archéologue anglais a mis à jour, à  
Betchester, ville bâtie sur les ruines de la  
cité romaine de Caliva, les fondations  
d'une maison où subsistait encore toute l'ins-  
tallation d'un chauffage central.  
Qu'il soit ou non s'appréciera pas quel-  
que jour que les Egyptiens, sous la première  
dynastie, connaissaient le chauffage cen-  
tral. »

## L'ESPRIT DE TOUS

Sait-on comment on appelle sa Patrie  
dans les différents pays ?  
- La Tour d'Appel.

## Pour la Loi de 1905

### La Paix des Employés

Nous avons déjà publié, à côté d'autres,  
les appréciations du général Percin sur l'augmen-  
tation de la durée du service militaire, publiés  
dans le « Aurore » une nouvelle série d'articles  
sur les embarras. Voici le premier :

Le conseil supérieur de la guerre vient  
d'indiquer les chiffres au-dessous desquels  
on ne doit pas descendre les effectifs des  
compagnies, escadrons et batteries, pour  
que l'instruction soit donnée dans de bon-  
nes conditions.  
A mon avis, ces fixations ne signifient  
rien, si on ne les pose, en même temps, le  
chiffre au-dessous duquel ne doit pas des-  
cendre, dans chaque unité, le nombre des  
employés.  
Qu'importe que la compagnie ait 154 hom-  
mes, si elle a 50 employés ! Il faudrait au-  
tant que 114 hommes, dont 80 employés  
seulement. Il vaudrait mieux encore qu'elle  
n'ait pas d'employés du tout. Tant qu'on  
n'aura pas porté sur rouge à cette place, il  
n'y aura rien de fait.  
Les indications qui vont suivre concer-  
nent un régiment d'artillerie dont le colonel  
est particulièrement opposé à tout abus du  
nombre de employés.  
L'effectif de ce régiment est de 1348 hom-  
mes ; il se décompose comme il suit :

- 242 gradés ;
  - 101 sous-officiers ;
  - 509 jeunes soldats ;
  - 101 auxiliaires de 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> année.
- Jusqu'à un mois de mes, les jeunes soldats  
ne devraient être pourvus d'aucun emploi  
spécial. Ils ne devraient exécuter aucune  
corvée. C'est donc avec 507 hommes qu'il  
faudrait assurer les services généraux du  
régiment.
- Or, dans le régiment pris pour exemple,  
il y a 416 employés. En voici le détail :
- 62 musiciens et élèves musiciens ;
  - 58 ordonnances d'officiers ;
  - 101 ouvriers tailleurs, bottiers, selliers, ar-  
rangers et employés aux réparations du pa-  
rserment ;
  - 31 cuisiniers, aide-cuisiniers, garçons de  
cantine, et employés à la commission des  
ordinaires ;
  - 21 militaires et employés à la presse régi-  
mentaire ;
  - 61 employés à l'infirmerie des hommes et à  
celle des chevaux (médecins, ferrailleurs,  
compagnies) ;
  - 30 employés à la remonte ;
  - 6 préposés d'escrime ;
  - 17 employés divers (magasin d'établisse-  
ment, bibliothèque, broeck, parc régimen-  
taire) ;
  - 42 préposés à la garde des magasins, des  
réfectoires, et du matériel des batteries.

A vrai dire, ces 48 derniers ne sont pas  
pris toute la journée. Ils peuvent assister à  
certaines instructions, exécuter quelques  
travaux, et se retirer le soir. Ils ne sont que  
pour 24. Le nombre des employés permanents  
se trouve ainsi réduit à 422. Le nombre  
des anciens soldats et auxiliaires dis-  
posés à être employés est de 85, dont 30 trompettes  
et 55 autres, dont on ne peut pas dis-  
poser toute la journée.

Sur ce nombre, il faut fournir tous les  
jours :

- 15 hommes de garde d'arrêts ;
- 6 hommes pour le balayage du quartier et  
le transport des balayures au dépôt ;
- Tous les jours, pendant une demi-journée,  
il faut fournir la corvée de pain ;
- Deux fois par semaine, pendant une demi-  
journée, 60 hommes pour la corvée du four-  
rage ;
- A tout instant, il faut corvées accidentelles,  
telles que la corvée de fétiles (habillage  
ment et de barmehnement, du quartier à la  
garde ou inversement) ; le camionnage du  
charbon et du pétrole ; les cadres de con-  
duite des chevaux de remonte, etc. ;
- Il faut instant encore, dans les batteries, que  
des corvées pour la manipulation et l'entre-  
tien de la lierie ; des corvées pour le net-  
toyage des effets d'habillement que les ré-  
servistes ont portés pendant leur période  
d'instruction et qui leur remettent en dé-  
vant de les distribuer sur réserves de la  
période suivante ;
- Une fois par an, pendant une vingtaine de  
jours, il faut des aides pour les épreu-  
ves de roulement du matériel de guerre.

Si, de l'administration qui précède, on dé-  
duit le service de la garde armée qui ne peut  
être assuré que par des militaires, on en  
trouve à elle toute une trentaine de mil-  
lions de employés qui ne seraient pas pen-  
dant une journée entière, on arrive à un  
moyen de 540 hommes par jour, employés  
à des travaux non militaires, soit environ  
% de l'effectif.

Pour l'ensemble de l'armée française, cela  
ferait plus de 200.000 hommes ; plus d'une  
classe !  
Il est vrai que l'artillerie est une arme  
particulièrement dévoratrice au point de  
vue des effectifs. Mais le régiment que j'ai pris  
pour exemple se trouve dans une garnison  
où il n'y a pas d'établissement d'artillerie, et  
où, par suite, il y a moins de corvées à four-  
nir que dans beaucoup d'autres. Et puis le  
colonel, je l'ai dit plus haut, est particulie-  
rement opposé à tout abus du nombre des em-  
ployés.  
Il me suis d'ailleurs procuré la décompo-  
sition de l'effectif d'une compagnie d'infanterie  
de 130 hommes. J'y ai trouvé 37 % d'em-  
ployés, ce qui ferait 180 hommes environ  
pour l'ensemble de l'armée française.  
On ne considère qu'un débors des régi-  
ments l'existence des sections de secrétaires  
d'adjudant et de recrutement, des sections  
de commis et ouvriers militaires d'adminis-  
tration, et des sections d'infirmiers, compri-  
ment à elles toutes une trentaine de mil-  
lions occupés à des travaux dont la plus  
grande partie pourrait être confiée à la main-  
œuvre civile ; à l'on considère enfin que,  
dans les chiffres qui précèdent, il n'y a pas  
question des gradés qui, eux aussi, sont sou-  
vent débordés de leurs occupations réguli-  
ères, on peut dire que, dans l'armée fran-  
çaise, il y a près de 200.000 hommes employés à  
des besognes non militaires.  
Un commandant d'unité ne peut, avant le  
mois de mars, organiser une manœuvre

## Le Monténégro, l'Autriche et l'Europe

### A la conférence des Ambassadeurs : On temporise, mais on espère que tout s'arrangera.

On ignore encore quel a été exactement  
le sens de leur délibération, mais il résulte  
de ce que l'on a écrit dans les milieux  
diplomatiques, que l'impasse momentanée  
est la suivante :

On ignore encore quel a été exactement  
le sens de leur délibération, mais il résulte  
de ce que l'on a écrit dans les milieux  
diplomatiques, que l'impasse momentanée  
est la suivante :

## Le Monténégro répond aux puissances

Le gouvernement monténégrin a remis  
hier aux ministres des puissances sa réponse  
à la note collective. Il se défend énergi-  
quement d'être jamais songé en occupant Scu-  
tari, à porter un délit aux décisions de l'Euro-  
pe et il exprime le vœu que la question de  
Scutari soit réglée par les grandes puis-  
sances et les Etats balkaniques avec la question  
des frontières de l'Albanie.

Certifié 1<sup>er</sup> mai.

## La Conférence des Ambassadeurs

On mande de Vienne à l'Agence Fournier :  
« On annonce dans les milieux diploma-  
tiques de Vienne que les ambassadeurs d'Aut-  
riche-Hongrie et d'Italie à Londres ont été  
chargés par leurs gouvernements respectifs  
d'informer les membres de la conférence du  
Foreign-Office de la nouvelle attitude ; à  
la suite des événements qui se sont produits  
dans le nord et le centre de l'Albanie, les  
cabinets de Vienne et de Rome ont décidé de

## Le Premier Mai

### Il a été fêté hier dans le calme.

### Les réunions et les ordres du jour dans le Nord.

On peut dire que le 1<sup>er</sup> Mai a été calme en  
France cette année, du moins sous l'im-  
pression qui se dégageait des dépêches re-  
çues jusque dans la soirée d'hier. Les nou-  
velles de la nuit se feront sans doute que  
le confirmer.

Paris, 1<sup>er</sup> mai.

Paris a aujourd'hui sa physiologie des  
jours de repos.

La seule corporation sur laquelle semble  
avoir agi l'ordre de chômage de la C. G. T.  
est celle des cochers et chauffeurs, qui cir-  
culent un peu moins nombreux que d'habi-  
tude sur les boulevards et dans les principa-  
les artères.

A midi, aucune manifestation, aucun cor-  
tège, aucun rassemblement.

Le service d'ordre est d'ailleurs nul, on  
ne s'en aperçoit que la ville n'est point in-  
dûment gardée, comme elle l'a été naguère.  
Mais en cas d'incident, les officiers de  
paix ont à leur disposition toutes les forces  
nécessaires. D'autre part, le parquet a prié  
MM. Guibourg et Henniquin, substituts du  
procureur de la République, et MM. Genly  
de Galardo, juges d'instruction, de se ten-  
ir en permanence, prêts à interroger les  
manifestants qui seraient arrêtés.

Les seuls points de Paris où, dans la ma-  
tinée, une certaine agitation se soit mani-  
festée, sont ceux des sections indiquées par  
la C. G. T. pour le pointage des cartes de  
« militants ». A toutes ces sections on dis-  
tribue des tracts informant les « travail-  
leurs qu'ils doivent chômer et manifester  
contre le loi de trois ans et les armements  
nouveau, contre la réaction militariste et  
prévoyante, contre la guerre, contre les  
secrétaires, contre l'armement bilingue et ar-  
bitraire, contre tous les crimes capitalistes,  
pour le semaine anglaise, pour la réduction  
des heures de travail, pour la liberté  
de pensée, de parler et d'écrire, pour la li-  
bération du travail.

## Un Congrès de la bienfaisance publique

Un congrès des établissements publics de  
bienfaisance s'est ouvert hier à St-Etienne.  
Cette réunion a lieu sur l'initiative de la  
commission administrative des hospices et  
de St-Etienne, qui a adressé des invita-  
tions aux commissions administratives  
des hospices, hôpitaux et bureaux de bien-  
faisance des principales villes de France.  
Les adhésions ont été nombreuses.

M. Jean Neyret, maire de Saint-Etienne,  
a souhaité le bienvenue aux congressis-  
tants et a exposé les conditions qui ont  
permis d'appeler aux lois d'assistance.

Le préfet, M. Lallemand, après avoir  
rendu hommage aux organisateurs du congrès,  
a insisté sur la nécessité non seulement de  
signaler, mais aussi de prévenir les mal-

## Le Monténégro, l'Autriche et l'Europe

### A la conférence des Ambassadeurs : On temporise, mais on espère que tout s'arrangera.

On ignore encore quel a été exactement  
le sens de leur délibération, mais il résulte  
de ce que l'on a écrit dans les milieux  
diplomatiques, que l'impasse momentanée  
est la suivante :

On ignore encore quel a été exactement  
le sens de leur délibération, mais il résulte  
de ce que l'on a écrit dans les milieux  
diplomatiques, que l'impasse momentanée  
est la suivante :

## Le Monténégro répond aux puissances

Le gouvernement monténégrin a remis  
hier aux ministres des puissances sa réponse  
à la note collective. Il se défend énergi-  
quement d'être jamais songé en occupant Scu-  
tari, à porter un délit aux décisions de l'Euro-  
pe et il exprime le vœu que la question de  
Scutari soit réglée par les grandes puis-  
sances et les Etats balkaniques avec la question  
des frontières de l'Albanie.

Certifié 1<sup>er</sup> mai.

## La Conférence des Ambassadeurs

On mande de Vienne à l'Agence Fournier :  
« On annonce dans les milieux diploma-  
tiques de Vienne que les ambassadeurs d'Aut-  
riche-Hongrie et d'Italie à Londres ont été  
chargés par leurs gouvernements respectifs  
d'informer les membres de la conférence du  
Foreign-Office de la nouvelle attitude ; à  
la suite des événements qui se sont produits  
dans le nord et le centre de l'Albanie, les  
cabinets de Vienne et de Rome ont décidé de

## Le Premier Mai

### Il a été fêté hier dans le calme.

### Les réunions et les ordres du jour dans le Nord.

On peut dire que le 1<sup>er</sup> Mai a été calme en  
France cette année, du moins sous l'im-  
pression qui se dégageait des dépêches re-  
çues jusque dans la soirée d'hier. Les nou-  
velles de la nuit se feront sans doute que  
le confirmer.

Paris, 1<sup>er</sup> mai.

Paris a aujourd'hui sa physiologie des  
jours de repos.

La seule corporation sur laquelle semble  
avoir agi l'ordre de chômage de la C. G. T.  
est celle des cochers et chauffeurs, qui cir-  
culent un peu moins nombreux que d'habi-  
tude sur les boulevards et dans les principa-  
les artères.

A midi, aucune manifestation, aucun cor-  
tège, aucun rassemblement.

Le service d'ordre est d'ailleurs nul, on  
ne s'en aperçoit que la ville n'est point in-  
dûment gardée, comme elle l'a été naguère.  
Mais en cas d'incident, les officiers de  
paix ont à leur disposition toutes les forces  
nécessaires. D'autre part, le parquet a prié  
MM. Guibourg et Henniquin, substituts du  
procureur de la République, et MM. Genly  
de Galardo, juges d'instruction, de se ten-  
ir en permanence, prêts à interroger les  
manifestants qui seraient arrêtés.

Les seuls points de Paris où, dans la ma-  
tinée, une certaine agitation se soit mani-  
festée, sont ceux des sections indiquées par  
la C. G. T. pour le pointage des cartes de  
« militants ». A toutes ces sections on dis-  
tribue des tracts informant les « travail-  
leurs qu'ils doivent chômer et manifester  
contre le loi de trois ans et les armements  
nouveau, contre la réaction militariste et  
prévoyante, contre la guerre, contre les  
secrétaires, contre l'armement bilingue et ar-  
bitraire, contre tous les crimes capitalistes,  
pour le semaine anglaise, pour la réduction  
des heures de travail, pour la liberté  
de pensée, de parler et d'écrire, pour la li-  
bération du travail.

## Un Congrès de la bienfaisance publique

Un congrès des établissements publics de  
bienfaisance s'est ouvert hier à St-Etienne.  
Cette réunion a lieu sur l'initiative de la  
commission administrative des hospices et  
de St-Etienne, qui a adressé des invita-  
tions aux commissions administratives  
des hospices, hôpitaux et bureaux de bien-  
faisance des principales villes de France.  
Les adhésions ont été nombreuses.

M. Jean Neyret, maire de Saint-Etienne,  
a souhaité le bienvenue aux congressis-  
tants et a exposé les conditions qui ont  
permis d'appeler aux lois d'assistance.

Le préfet, M. Lallemand, après avoir  
rendu hommage aux organisateurs du congrès,  
a insisté sur la nécessité non seulement de  
signaler, mais aussi de prévenir les mal-

## Dans les Départements

Les dépêches des départements ne signalent  
aucun incident grave. Partout, au  
cours des meetings qui ont eu lieu, on  
réclamait la diminution des heures de travail  
avec le semaine anglaise et protestait contre  
le service de trois ans. Des ordres du jour  
ont été adoptés.

**A BORDEAUX**  
A Bordeaux, cependant, la manifestation  
a été importante en raison d'une grève.

Bordeaux, 1<sup>er</sup> mai.

Les grévistes de l'usine Moloboc, aux-  
quels s'étaient joints un certain nombre de  
mécaniciens, ajusteurs, tourneurs, etc., ont  
formé en cortège à la Bastide et se sont  
rendus à la Bourse du travail. Ils  
marchaient les citoyens Merquet et Don-  
dieu, conseillers municipaux socialistes. Tous  
deux avaient répondu du calme et déclaré  
que les manifestants ne provoqueraient au-  
cun désordre. Un des chômeurs de l'usine  
Moloboc portait un panache indiquant que  
les grévistes mettaient comme conditions  
de la reprise du travail la régénération des  
ouvriers congédiés et le retrait des « re-  
versés ».

Des forces considérables de police enco-  
ntraient le cortège.

A dix heures, l'Union des syndicats fédé-  
rés de la Gironde a tenu plusieurs réunions  
dans les différents salles de la Bourse du  
travail. Les orateurs ont réclamé la se-  
maine anglaise et protesté contre la loi de  
trois ans et contre les armements. Le nom-  
bre des auditeurs ne dépassait pas cent  
cinq. Aucun délégué de la C. G. T. n'est  
venu à Bordeaux ; par contre, des militants  
bordeaux ont été envoyés à Monténo, à  
Cognac, et à Bayonne.

## A BREST

A Brest, M. Masson, maire socialiste, s'est  
vu retirer ses pouvoirs de police, et  
amis ont renoncé à la manifestation qu'ils  
avaient projetée sur le vais public.

Il y a un simplement un meeting au cours  
duquel des discours violents ont été pronon-  
cés par M. Masson et par M. Goué, dé-  
puté.

**A Montcau-les-Mines**  
On sait que le gouvernement a interdit  
la manifestation organisée à Montcau-les-  
Mines hier soir, le sous-préfet de Chaalon,  
M. Babin, est allé demander à M. Bour-  
ville, maire de Montcau et député socialiste,  
d'user de son influence sur les ouvriers so-  
cialistes pour leur prêcher le calme. M. Bour-  
ville a dit que puisque on lui avait enlevé  
son pouvoir de police, il voulait déguer-  
pir et se rendre à Paris. Il a déclaré formelle-  
ment qu'il ne manifesterait le premier octobre  
qu'il comme député et comme simple citoyen,  
mais non comme maire. Il a annoncé qu'il  
interpellerait le ministre de l'intérieur sur  
les mesures prises à l'occasion de l'interdiction  
de la manifestation.